



ÉDITO

n°61

LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Décembre 2019

Voilà c'est fini... et c'est parti !

En cette fin d'année 2019, j'ai le sentiment paradoxal que tout s'achève et que tout commence. Le Plan Local d'Urbanisme a été voté, le chantier de la boulangerie prend fin, la délégation de service public de l'auberge arrive à son terme....

Et tout redémarre déjà : votre aubergiste continuera en 2020 sur la base d'un nouveau contrat de bail, le chantier d'une aire de jeu aux Crêts d'Acier s'annonce aussi, ainsi que l'étude de l'aménagement des voiries et des stationnements au chef-lieu, ... et la première pierre du futur groupe scolaire a été posée ! Parallèlement, des permis de construire ont été déposés pour deux zones d'habitats collectifs route d'Arbigny et route du Léman. Bref, Archamps continue sa mue.

Il n'y a que l'hiver qui semble hésiter à venir : un peu de froid, un peu de chaud... et la station de la Croisette attend toujours que la neige reste pour pouvoir ouvrir. Les deux associations du téléski et du Foyer de ski de fond sont prêtes pour vous accueillir comme chaque année ; les arrêtés d'ouverture et le plan de sécurité ont été signés... il ne manque plus que les flocons.

D'ici là, je vous souhaite de passer un excellent Noël et un beau réveillon de la Saint Sylvestre en famille ou entre amis et j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui sont seul(e)s et vous donne rendez-vous en 2020.

Dans cette perspective, vous êtes toutes et tous chaleureusement invité(e)s à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du conseil qui aura lieu le 17 janvier 2020, à partir de 19h30 en salle polyvalente.

**Archamps,
le 19 décembre 2019
Le Maire, Xavier Pin**



Vœux du Maire

Chers Archampoises et Archampoises

Le Maire Monsieur Xavier Pin et son Conseil, vous invitent cordialement à assister à la cérémonie des vœux, **le vendredi 17 janvier 2020 à 19h30**, en salle polyvalente d'Archamps.

Cet évènement sera teinté d'une couleur particulière, puisque notre édile, prononcera à cette occasion, ses derniers vœux dans le cadre du mandat 2014-2020. Vous pourrez ensuite vous retrouver autour du verre de l'amitié, dans une atmosphère d'unité, de partage et de bonne humeur.



**INFOS
ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2020**

Date limite pour vous inscrire sur les listes électorales : **le 7 février 2020.**

Pour vous inscrire, il vous suffit de venir en Mairie avec un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Vous pouvez aussi procéder à votre inscription électroniquement sur le site : **service-public.fr**

La municipalité

ETUDE DE RÉAMÉNAGEMENT POUR LA SÉCURISATION ET L'AMÉLIORATION DU SITE DE LA CROISSETTE

Avec l'appui du Syndicat Mixte du Salève, les trois communes de Collonges-sous-Salève, La Muraz et Archamps ont lancé une réflexion pour l'aménagement et la valorisation paysagère du site de la Croisette et commandé une étude de la part du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Le col de la Croisette marque le carrefour entre les communes d'Archamps, Collonges-sous-Salève et La Muraz. Le hameau de la Croisette est un site emblématique, haut lieu de contemplation du paysage, et une véritable destination pour le tourisme, le sport

et les loisirs. Dans le cadre de la mise à jour du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) du Salève porté par le Syndicat Mixte du Salève, les communes souhaitent inscrire une fiche action dédiée à ce projet de valorisation paysagère. La présente étude a pour intention de réactualiser une étude réalisée en 2008, pour prendre en compte les attentes actuelles de chaque commune, traiter la question de l'intégration paysagère des aménagements et définir une enveloppe financière du projet à inscrire au CTENS.



MARCHÉ ALIMENTAIRE D'ARCHAMPS



Chers Archampoises et Archampois,

Votre sympathique marché alimentaire du 3^{ème} samedi de chaque mois sur la place de l'Eglise, va se mettre en veille au même titre que la nature, durant les mois de janvier et février 2020.

Vous le retrouverez dès le samedi 21 mars 2020, avec tous les produits régionaux que vous appréciez tant. Alors rendez-vous au printemps !

Gaël Louchart

ATELIERS ÉQUILIBRE SÉNIORS



Depuis septembre 2019, à l'initiative de la commission intergénérationnelle d'Archamps, sur la base d'un projet soutenu par la plateforme de prévention de chute des séniors, du département, des filières gérontologiques et

du CH Annecy Genevois, des ateliers équilibre séniors ont été proposés à nos aînés sur les communes du Genevois. Dix-sept d'entre eux s'y sont inscrits et ont manifesté un grand intérêt pour cette activité capitale à la prévention des chutes générant souvent de graves lésions chez les personnes âgées. Bravo aux participants. Malheureusement, et ce jusqu'en septembre prochain si l'activité est reconduite, les inscriptions aux ateliers ne sont plus possibles.

Gaël Louchart



FUTUR GROUPE SCOLAIRE



Au 1^{er} plan, Madame Boidevaix et Monsieur le Sénateur Pellevat, Monsieur Fontaine (caché derrière Monsieur Pellevat), Monsieur le Maire au micro.

Ce samedi 30 novembre 2019, est à marquer d'une pierre pédagogique historique. En effet, ce jour fut témoin de la pose de la première pierre du futur groupe scolaire d'Archamps. Un grand moment dans la vie de notre village, en présence de Monsieur Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie, Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, représentant l'Etat et la Région, de madame la Maire de Neydens Carole Vincent et du Maire de Bossey Monsieur Jean-luc Peccorini. Madame Boidevaix architecte maître d'œuvre et Madame Reine directrice de l'école actuelle, ainsi que Monsieur Tîprez,

chargé d'affaires collectivités publiques, énergie, environnement au Crédit Agricole, notre partenaire financier dans ce projet, ont aussi honoré l'évènement de leur présence.

Après avoir rappelé à l'assemblée présente, les différents aspects capitaux revêtus par le projet, Monsieur le Maire Xavier Pin, entouré de son équipe municipale, donna la parole à Monsieur Cyril Pellevat qui confirma combien il était important que l'Etat et la Région investissent dans ce genre de projet. Enfin, Madame Boidevaix, put développer tout le processus de mise en marche d'un tel projet, tant dans sa

longueur que dans sa complexité et expliquer toutes les caractéristiques techniques du futur bâtiment.

Après la partie officielle, l'assemblée se dirigea vers l'Auberge d'Archamps pour y partager le verre de l'amitié et déguster les délicieux petits fours concoctés par l'aubergiste Guilhem Gazeau.

La municipalité remercie toutes les autorités de leur précieuse présence et adresse aussi tous ses encouragements aux différents corps de métier ainsi qu'à tous les ouvriers qui vont œuvrer à la construction de cette école, symbole de la pérennité vivante du village.

Gaël Louchart



Monsieur le Sénateur Pellevat et Monsieur le Maire Xavier Pin, posent la 1^{ère} pierre.

MARCHÉ DE NOËL

Le dimanche 8 décembre 2019 dès 10h, le Comité des Fêtes, en collaboration avec le Sou des Ecole d'Archamps, avait invité la population à venir flâner entre les stands d'artisanat, exposés dans la salle polyvalente, à l'occasion de son annuel **Marché de Noël**.

Cette année, ce ne sont pas moins d'une trentaine de stands, qui ont agrémenté l'espace festif, dont un des plus importants, celui du groupe scolaire Raymond Fontaine, où étaient présentés les appétissants paquets de biscuits de Noël, confectionnés par les enfants et que les parents se sont fait un plaisir d'acquérir.

Les membres du Sou étaient en charge de la sustentation des visiteurs et ils s'acquittèrent de leur tâche avec brio, en proposant d'excellentes



Mesdames Sandrine Delay à droite et Christelle Kasparian, enseignantes, devant les pâtisseries des élèves

crêpes et une tartiflette non moins succulente. La vente de sapin à l'extérieur eut aussi un franc succès. Un accueil particulièrement sympathique attendait les assoiffés au bar, tenu par la très sympathique équipe du Comité des Fêtes.

La journée se termina en apothéose avec la visite du Père Noël, tant attendue par les petits.



Les joyeux barmen du Comité des Fêtes.

La vie archampoise a tenu son rang, animée par le dynamisme et l'enthousiasme des bénévoles de ses associations, que nous remercions du fond du cœur pour leur engagement sans faille.

Gaël Louchart

GOSPEL À ARCHAMPS



Ce dimanche 15 décembre à 15h (et non le 14 décembre comme annoncé dans votre dernière feuille d'infos, nous vous prions de bien vouloir nous excuser de cette erreur), notre bonne église d'Archamps résonna de tous ses murs, au rythme chaloupé et entraînant, des chants de gospel entonnés par les merveilleuses voix des membres de la formation « Sa 'Voie Gospel ». Cette belle prestation gra-

tuite, offerte par votre **Comité des Fêtes**, fut appréciée d'un public nombreux et connaisseur dans une ambiance très chaleureuse. Une buvette garnie proposa des gourmandises à la fin de ce beau moment. Nous remercions beaucoup les chanteurs du groupe Sa 'Voie Gospel de leur talent et de leur générosité, en espérant les revoir dans les années à venir.

Gaël Louchart

Le don de sang : indispensable à la vie Nous avons besoin de vous : En 1h, sauvez 3 vies !

Vivez votre expérience du don sereinement !

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel... L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable. Soyez rassuré(e) !

Les équipes de l'EFS et les bénévoles de votre association locale vous accompagnent et vous rassurent tout au long du don.

Un donneur averti en vaut deux !

- Être muni d'une pièce d'identité (en cas de 1^{er} don).
- Avoir entre 18 et 70 ans.
- Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don.
- Peser plus de 50 kg.
- Avoir mangé et bien s'hydrater.



1. Accueil et inscription (pièce d'identité en cas de 1^{er} don)
2. Entretien préalable au don par une personne habilitée
3. Prélèvement (environ 10 min et 450 ml)
4. Collation, moment convivial de repos

Votre don est précieux, mais pourquoi ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades.

Votre prochaine collecte :
le mercredi 15 janvier 2020
dès 17h30
Salle polyvalente d'Archamps

LE CLUB DES AÎNÉS

Le Club des Aînés d'Archamps siégera en assemblée générale le **mardi 7 janvier 2020 à 14h** en **salle polyvalente**.

A cette occasion, il invite tous ceux qui voudraient découvrir le Club, à venir tirer les Rois avec ses membres, dans un moment amical et festif. Alors venez nombreux !

En attendant, votre Club des Aînés vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Hélène Jacquiau

INCIVILITÉS



Il a été constaté ces derniers temps, des dégradations dans les nouvelles toilettes publiques du village. Selon toute vraisemblance, il s'agirait d'actes commis par de jeunes individus peu scrupuleux, qui confondraient lieux de soulagement avec espace de déprédations gratuites. De tels agissements sont dénués de tout bon sens, irrespectueux des agents municipaux et des biens publics, génèrent des désagréments aux usagers et sont punissables par la loi.

Nous invitons donc les personnes concernées à plus de respect de ces installations publiques, dans l'objectif d'un mieux vivre ensemble nécessaire à tous.

La municipalité.

PETIT OUBLI

ROOM
ESCAPE GAME & Cie

Dans notre dernière publication, nous vous avons annoncé l'ouverture d'un nouvel espace de loisir appelé « **Room & Cie Escape Game** », créé par un couple d'Archampoises Claudine et Olivier Peray. Nous avons omis de vous en communiquer le site internet que voici :

www.roometcie.com